

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02462

Numéro SIREN : 483 938 726

Nom ou dénomination : AG CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/042675

Désignation de l'entreprise **EURL A.G. CONSEILS**

88 bis Bd Deltour

Néant ☐Adresse de l'entreprise **apt 108**

31500 TOULOUSE

SIRET

4 8 3 9 3 8 7 2 6 0 0 0 4 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
			31122020		31122019	
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	6 142	030	6 106	37
	Immobilisations financières* (1)	040	863 229	042	863 229	661 453
	Total I (5)	044	869 371	048	6 106	863 266
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	6 003	070	6 003	10 319
		072	1 624	074	1 624	3 069
	Valeurs mobilières de placement	080	450 450	082	450 450	270 450
	Disponibilités	084	28 610	086	28 610	398 969
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	486 687	098	486 687	682 807
	Total général (I + II)	110	1 356 058	112	6 106	1 349 952
PASSIF			Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	440 000		440 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	44 000		44 000	
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	833 302		622 011	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(3 036)		211 291	
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	1 314 266		1 317 302	
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 33 480)	172	35 687		26 995	
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	35 687		26 995	
Total général (I + II + III)			180	1 349 952		1 344 296
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	764 296	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	226 776
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL A.G. CONSEILS		Néant ☐						
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122020	Exercice N-1 clos le 31122019					
				1	2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210						
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	214						
				215						
				217	80 707					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218					
	Production immobilisée *			222						
	Subventions d'exploitation reçues			224						
Autres produits			226							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230	1 678 2 027					
				232	1 678 82 734					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240						
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	5 622 8 016				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	719	244	719 1 450				
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	1 823 3 395					
	Dotations aux amortissements *			254	193					
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262					
			260							
	Total des charges d'exploitation (II)				264	8 164 13 055				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(6 486) 69 679					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	3 948 13 531					
	Produits exceptionnels	(IV)		290	306 654					
	Charges financières	(V)		294						
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	2 158 131				
			348							
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)		306	496 20 442					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(3 036) 211 291				
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 3 036					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	496					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	7 833				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	3 309	354			
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * .. dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	3 309	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 349 952 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 5 626 euros** et un total **charges de 8 662 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -3 036 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Pour rappel, les principes comptables définis par le Plan Comptable Général dans le règlement 99-03 sont les suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité (article 120-1 du PCG)
- Régularité, sincérité (article 120-2 du PCG)
- Prudence (article 120-3 du PCG)
- Permanence de méthode (article 120-4 du PCG).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	764 296	764 296	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 003	6 003	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 466	1 466	
	Taxes sur la valeur ajoutée	158	158	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	771 923	771 923	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 207	2 207		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	33 480	33 480		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	35 687	35 687		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	33 480			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer	
---------------------------	--

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		44 000,00	10,0000	440 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		44 000,00	10,0000	440 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

Terrains

Constructions

Matériels et
outillages

Autres

31/12/2020

VALEUR D'ORIGINE

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Dotation exercice

TOTAL

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Redevances Exercice

TOTAL

REDEV. RESTANT A PAYER

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

VALEUR RESIDUELLE

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

MONTANT PRIS EN CHARGE
DANS L'EXERCICE

A.G CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 440 000 euros
Siège social : Résidence Jaurès Marengo 1 avenue Georges Pompidou Bat C Apt 402
31000 TOULOUSE
483 938 726 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -3 035,92 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -3 035,92 euros

Au compte "autres réserves" -3 035,92 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Décision du 26/12/2017

20 000 euros éligibles en totalité à la réfaction de 40 %

Décision du 13/12/2018

40 000 euros éligibles en totalité à la réfaction de 40 %

Décision du 13/12/2019

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Signature du Président

